# Démenti - ADM apporte des précisions suite à certaines informations erronées relayées récemment au sujet des cartes d’abonnement et apporte quelques éléments d’éclairage. : 15 juin 2020

**Communiqué de presse**

**Démenti**

**ADM apporte des précisions suite à certaines informations erronées relayées récemment au sujet des cartes d’abonnement et apporte quelques éléments d’éclairage.**

**Rabat le 15 juin 2020 :** la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) dément les récentes informations au sujet de la suppression des cartes d’abonnement :

1. Il n’y a aucune carte de paiement dédiée aux professionnels, les dites c**artes professionnelles n’existent** pas et n’ont jamais existé.
2. Les seules cartes d’abonnement valables sur l’ensemble du réseau sont les **cartes d’abonnement standard** destinées à tous les usagers des autoroutes sans distinction. Les avantages de ces cartes n’ont connu aucun changement.
3. Les cartes d’abonnement **n’ont jamais été supprimées** elles sont toujours acceptées sur les voies de péage.

Par ailleurs, ADM tient à apporter quelques éléments d’éclairage sur la difficulté de sa situation économique actuelle et que malgré cela aucune décision de ce genre **n’a été prise** jusqu’à présent :

Notre Pays traverse une crise sans précédent (COVID-19), ADM à l’instar des entreprises marocaines fait face à de **grandes difficultés financières** qui menacent sérieusement ses équilibres ainsi que ceux de l’ensemble de son écosystème suite aux répercussions de la crise sanitaire :

1. ADM a fait face à une **baisse du trafic** de près de 85% et donc de ses recettes.
2. ADM doit honorer sa dette à titre de rappel le montant global est près de 40 **milliards** de dirhams.
3. ADM doit préserver **l’ensemble de son écosystème** (les entreprises du BTP et de Service) sachant qu’elle a procédé à une rationalisation de son budget pour le limiter aux dépenses essentielles.

Ainsi et dans ce contexte, ADM reste concentrée sur **ces sujets essentiels** et travaille en parfaite coordination avec le Ministère de l’Economie et des Finances et de la Réforme de l’Administration et le Ministère de l’Equipement du Transport de la Logistique et de l’Eau dans le but de trouver les solutions adéquates à l’impact de cette crise.

Au vue du contexte que traverse notre Pays, ADM reste et restera mobilisée sur ses objectifs de survie et ne souhaite pas prendre part à des polémiques infondées.

**Contact Presse** : elouafi.sabah@adm.co.ma

**Pour plus d’information, prière de :**

* Contacter le centre d’appel au n°5050,
* Consulter l’appli **ADM Trafic** pour s’enquérir de l’état du trafic en instantané,
* Voir les liens en bas de page.